



Communiqué de presse – 08 septembre 2017

DES MICROCENTRALES HYDROÉLECTRIQUES SUR LES ULTIMES RIVIÈRES SAUVAGES DANS LES PARCS NATIONAUX ET NATURELS RÉGIONAUX : UN CHOIX JUDICIEUX ?

Plusieurs cours d'eau remarquables du Massif Alpin, situés dans des Parcs Nationaux ou Naturels Régionaux sont menacés par des projets de petite hydroélectricité. Le **Nant Bénin**, dans le **Parc National de la Vanoise**, dévale sur 24 km de gorges avant de se jeter, sans altération, dans le Ponthurin en Tarentaise. Le **Petit Tabuc** coule sur 7 km, sans entraves dans le **Parc National des Ecrins**. Le **Guiers Mort** parcourt 25 km du **Parc Naturel Régional de Chartreuse** avant de se jeter dans le Guiers, puis le Rhône.

Ces cours d'eau ont un **très bon fonctionnement écologique**. Ils hébergent une biodiversité rare, dans des paysages de toute beauté. Ils font partie des ultimes joyaux en eau courante des Alpes, qui ont été massivement artificialisées par l'hydroélectricité depuis la fin du XIX^e siècle. Diverses études¹ depuis 1992 ont en effet montré que **moins de 10 % des rivières alpines sont intactes**.

CRÉER DE LA VALEUR À PARTIR DE LA NATURALITÉ DES RIVIÈRES : CELA MARCHE.

Malgré leur caractère remarquable, **ces cours d'eau ne bénéficient d'aucune mesure de protection réglementaire forte**. Leur présence dans des Parcs ne les met pas à l'abri d'une altération, en particulier celle liée au **récent développement inconséquent de l'hydroélectricité**. C'est pourquoi divers acteurs de la société civile ont choisi d'entrer dans la démarche initiée par ERN, le WWF-France, le monde de la pêche en 2007, permettant de **créer de la valeur autour du capital naturel que constituent les ultimes « rivières sauvages » de notre pays**.

Le Nant Bénin, a été labellisé « **Sites Rivières Sauvages** » le 23 mai 2017. Le Guiers Mort pourrait, lui, être labellisé en 2018. Ce label nouveau, créé en lien avec **Afnor Certification** est porté par ERN et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages. Il reconnaît la **biodiversité rare** des derniers cours d'eau qui coulent librement ainsi que **l'engagement volontaire des communautés riveraines** à les protéger. Ces cours d'eau, ultimes bastions de la biodiversité des eaux courantes, peuvent générer de nombreuses richesses pour les territoires ruraux, comme le montrent les labels déjà attribués, par exemple à la **Valserine dans l'Ain**. 12 rivières ont déjà été labellisées en France et le label est en cours d'extension dans **quelques pays d'Europe**.

CONCILIER LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ.

Les ONG n'oublient pas la lutte contre les changements climatiques, devenus, en cette fin d'été caniculaire, une évidence palpable. Il faut rapidement cesser d'accumuler des gaz à effet de serre dans notre atmosphère commune. Parmi les énergies renouvelables, ce sont surtout **le solaire photovoltaïque, l'éolien, la biomasse** qui vont contribuer à la réduction des émissions, en complément de la sobriété énergétique. L'hydroélectricité additionnelle n'y participera qu'à la marge, notre pays ayant équipé 95% de ses cours d'eau. Ce ne sont pas quelques MW de microcentrales projetées sur des rivières joyaux, eu égard aux **dizaines de milliers de MW à installer dans le cadre de la Transition énergétique**, qui apporteront la solution. Les ONG, qui ne sont pas opposées par principe à l'hydroélectricité, le rappellent dans le document présenté aujourd'hui. Les quelques petites installations nouvelles projetées doivent en priorité **privilégier l'équipement d'ouvrages existants, en particulier ceux de la grande hydraulique**.

¹ voir liste en annexe



Communiqué de presse – 08 septembre 2017



Conserver la biodiversité des milieux aquatiques d'eau douce n'est pas juste une option, comme l'a encore indiqué le **Rapport Planète Vivante 2016 du WWF** montrant que les milieux aquatiques d'eau douce étaient les plus touchés par la perte de diversité biologique. **La France s'y est engagée en août 2016 avec l'adoption de la Loi biodiversité**. En conséquence, **nous demandons que ces projets soient rapidement abandonnés**.

Contacts :

Jacques Pulou | Frapna Isère | 06 72 03 95 35
Martin Arnould | ERN – Rivières Sauvages | 06 22 93 63 07
Gérard Merle | Nant Bénin Sauvage | 06 78 38 68 61
Adrien Bertholio | Réciprocité Guiers | 07 83 18 82 47
Hélène Denis | Les Amis du Casset | 06 20 96 76 42
Jean David Abel | Mountain Wilderness | 06 77 04 23 30

POUR EN SAVOIR PLUS

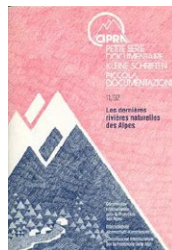
Les dernières rivières sauvages qui coulent dans les parcs Nationaux et Parcs Naturels Régionaux méritent mieux que de nouvelles microcentrales hydroélectriques

ERN – Rivières Sauvages 2017 | <http://bit.ly/2iK84Yw>



Les dernières rivières des Alpes

CIPRA 1992
<http://bit.ly/2eHtyR6>



Save the Alpine Rivers

WWF - European Alpine Programme 2014
<http://bit.ly/2wkHVUE>



Etat des lieux des rivières les plus préservées de l'arc alpin français

Florelle Marioton
WWF / Rivières Sauvages 2013
<http://bit.ly/2wLKOin>



Rapport Planète vivante Risque et résilience dans l'Anthropocène

WWF 2016
<http://bit.ly/2x9OGJO>

